VAYRES

Table des matières

VAYRES....1
PROCES-VERBAL DU 20 JUILLET 1630....2
DECLARATION DU CONSISTOIRE DE ROCHECHOUART DU 6 MARS 1625....2
BATAILLE DE MARIAU....3
LE MAS DU ROULE....6
MARIAGE DE GABRIEL OPETIT ET DE MARIE ROUGIER A SAINT-JEAN-DE-VAYRES....7
MARIAGE DE PIERRE AUPETIT ET DE MARGUERITE DE LAVIE A VAYRES....8
JEAN AUPETIT....9
EPHEMERIDES DES FAMILLES DE LAVIE SUR LES PAROISSES DE VAYRES....12

Le bourg de Vayres est situé au sud de Rochechouart sur la Nationale 675. Il était le chef-lieu de trois paroisses : Saint-Jean, la plus importante, qui s'étendait jusqu'au faubourg de Rochechouart ; Saint-Pierre et Saint-Georges. Elles n'en forment plus qu'une seule aujourd'hui. Une grande partie de celle de Saint-Jean a été rattachée à la commune de Rochechouart en 1805, lorsque celle-ci devint le siège d'une sous-Préfecture. La population au XVIlle siècle était de 3.068 habitants.

Tout n'avait pas marché pour le mieux dans cette paroisse de Saint-Pierre. En effet, des divergences d'intérêts, concernant la perception de la Dîme, avaient souvent mis aux prises les divers preneurs et Sieur Sadry, Curé de cette paroisse qui défendait ses droits avec acharnement. Le climat était fréquemment tendu : le registre paroissial sur lequel ont été consignés ces différends, nous en donne la preuve. On peut y lire ceci :

L'an mil sept cent dix-sept, on a voulu interrompre la possession des Dîmes de Puispot en la paroisse de Saint-Pierre pour une Serve qui descend dans le prés, et les gerbes furent séquestrées et remises au Curé de Saint-Pierre et à Messire de Lambertie par ordre de Messire le Marquis de Rochouard sur témoignage des anciens qui attestèrent que la paroisse de Saint-Pierre était bornée par le ruisseau qui coule au milieu des prés des Monts (Sadry, Curé).

La même année, les fermiers de Messire de Lambertie, qui étaient les Sieurs des Arcis et de la Font, Bourgeois du présent Bourg, voulurent déposséder le Curé de Saint-Pierre de la moitié des Dîmes de Puispot, mais la possession fut continuée comme auparavant et on partageas (Sadry, Curé).

La même année, les fermiers de Monsieur le Chapitre de Saint Junien, voulurent aussi interrompre la possession des Dîmes de las Rodas, pour une Serve qu'on nommait la Serve de Pièrou à cause qu'elle estoit faite valoir par un nommé Pièrou, les gerbes prises de force furent rendues au Sieur Curé par un soubsigné qui resta entre les mains du Sieur Curé de Milhaguet qui fut arbitre pour le fait.

Le 20 août 1721, Mme de Rochechouart envoya des gens armés de fusils, fourches, objest pour enlever les gerbes de la Serve de la Gorre, autrefois bois de gausse futaye dont le Curé était en possession de lever toute la Dîme, lequel fit informer devant Messieurs les Officiers de Montmorillon (Sadry, Curé).

« L'an de grâce 1726, le 19 du mois d'août, ont enlevé 80 gerbes de bled séglé, Simon Sadry étant Curé est pour le Tènement « de la Palemas » et une Serve appartenant à François Boutinaud dit Morellet, qu'il avait acquis du nommé Rivaud du village de la Treille. Les Dimeurs de Madame la Marquise de Saint-Luc([1]*) qui avaient enlevé les dittes gerbes furent décrété de prises de corps pour ce fait, et le sieur Curé, soussigné, avisa la procédure criminelle pendante au siège de Montmorillon, moyennant sept-vingt livres, dont il y a un acte entre les parties passé par de la Chomette, Notaire et

1(*) Marie-Anne-Henriette d'Epinay-Saint-Luc, fille unique et héritière du Marquis de Saint-Luc et de Marie de Pompadour, avait épousé François de Rochechouart, Comte des Bâtiments en 1705. Elle fit son mari héritier de son nom et de ses biens.

Greffier lad. année, qui garde la minute, et les dittes gerbes provenant du dit Tènement de Bas Palenas et de la Serve du dit Morellet, rendues au Sieur Raymond Chemison en bled et paille, dauttant qu'elles avaient été battues par les dits fermiers. Le tout le 20' selve de l'an cy dessus, par la médiation de jean Goursaud, Sr de Laumond Sénéchal de la ville de Rochechouart, Sadry, Curé de Saint-Pierre .

Le Sieur de la Font, cité par Monsieur le Curé de Saint-Pierre, était François Brandy, Notaire au bourg ; il avait épousé Françoise Andrieu ; ils baptisaient leur fille Françoise en 1718, le parrain étant jean Goursaud de Laumont, Avocat au Parlement, la marraine Françoise Pasquet et en présence de : B. Moreau, Goursaud de Laumont-jousselie, Goursaud de Belhonme, J. Goursaud la jousselie jeune, P. de Lathière.

Quant au Sieur des Arcis, c'était un M. de Barthe qui habitait le village du Mas du Roule. Il était de religion protestante et ses enfants sont baptisés mais déclarés illégitimes.

Lorsque la religion protestante s'installa à Rochechouart, un de Barthe - homme remarquable, écrivent les chroniqueurs du temps - devint Pasteur, mais il eut à subir de nombreuses brimades de la part de l'Evêque de Limoges, Mgr François de Lafayette, du Vicomte de Rochechouart, qu'assistèrent de nombreux nobles de la région, non convertis à cette nouvelle religion.

PROCES-VERBAL DU 20 JUILLET 1630

« Le 30 aoust 1630, jour de lundy, avant midy, l'Evêque de Limoges, accompagné du Seigneur Vicomte de ce lieu, de M. le Comte de Lavauguion, M. de Saint-Auven et de grand nombre de noblesse, vint en la maison commune et ayant faict rompre les bancs et porter la chaise au devant de la halle et brusler le tout, fist fermer et barder les portes de la dicte maison dont on fust contraint de faire exercice en la maison des hoirs feu Bertonneron, et depuis en la maison de feu M. Fourgeaud, Ministre, et enfin en la maison de feu Brice Palier, derrier la maison commune. Signé de Barthe, Pasteur. »

Abraham de Barthe fut lui-même victime de la persécution et tué par homicide dit l'acte au bourg de SaintMathieu, en 1692, à l'âge de 40 ans : Martial Phaupin, son Métayer, et Jean Joubert, du Mas-du-Roule, avaient assisté à l'inhumation.

Pourtant, au début de ce XVIIe siècle, les responsables de cette nouvelle religion avaient fait preuve de beaucoup de souplesse, si nous nous référons au procès-verbal du 6 mars 1625.

DECLARATION DU CONSISTOIRE DE ROCHECHOUART DU 6 MARS 1625

« Nous, Pasteurs, antiens et autres membres principaux de l'Eglise réformée de Rochoard assemblée en corps à l'issue du presche le sixième mars 1625, après avoir faict lecture de la lettre de Messieurs les Députés Généraux prés sa majorité en datte à Paris du 12 janvier 1625, dont copie a esté escripte au livre de notre consistoire, signée de Montmarin, mamal. et autre lettre des susdictz en datte de Paris du 13 janvier 1625, avec acte de désadveu faict par les susdicts Députés Généraux, au nom de toutes les Eglises réformées de France devant le Roy estant en son conseil (dont coppie a esté insérée aussy en notre livre du consistoire) contre ceux qui ont prins les armes es costés de Poitou et Xaintonge tendant à troubler la tranquilité publique, avons tous unanimement dict, déclaré et protesté, agréer, aprouver et ensuivre tout ce qui a esté promis à sa majesté par les dictz sieurs Députés Généraux, comme il est porté par leurs lettres et actes de désadveu, et vouloir vivre et mourir en l'obéissance et service du Roy, nostre Prince et Souverain Seigneur, soulz les bénéfices de ses édictz, comme ses très humbles et très fidèles et très obéissants subjetz. En foy de quoy, nous avons signé le présent acte : de Barthe, Pasteur ; Maisondieu ; Soury, ancien ; de Boulesteix, ancien ; F. Reynaud, ancien ; J. Seriot, ancien ; J. Mercier de Lachaumette ; Jean Soury ; Junien de la Chomette ; Aymeric, ancien J. Raynaud » (22).

Il n'en avait pas été ainsi dans les dernières décades du XVIe siècle où un climat tendu s'était installé en permanence à Rochechouart. Cette tension amena un affrontement général des deux

camps qui s'étaient formés : celui du Vicomte et celui des partisans des Calvinistes, qui réglèrent leurs différends dans un combat connu sous le nom de « Bataille de Mariau ».

BATAILLE DE MARIAU

Le petit bourg de Verneuil, sur la route reliant la cité vicomtale de Rochechouart à La Rochefoucault et Angoulême, marque, à l'est, le début d'un large plateau se terminant à l'ouest aux villages de « Chez-la-Botte » et de Servole, plus au nord sur la commune de Massignac. Un côteau, au bas duquel coule la Moulde, prolonge ce plateau. Sur l'autre versant, bâti autour de son clocher à la pointe effilée, le bourg que des textes anciens nomment Maxiniat en Angoumois([2]*).

A la droite de la route venant de Verneuil, est situé le village de Mariau qui a donné son nom à la bataille que se livrèrent les troupes du Vicomte de Rochechouart et les insurgés de la ville, les « malcontents » menés par les protestants.

Mariau ne nous est point inconnu ! Après la grande guerre « la der des ders », Martial Aupetit s'était fixé avec sa famille dans ce bourg de Massignac. Entré en Association dans une entreprise forestière dont il était le principal responsable, il avait dans le même temps ouvert un Café-Restaurant. C'est donc dans cette partie de la Charente limousine que s'élevèrent ses trois enfants : Hélène, François, jean.

Le jeudi, la plupart des garçons du bourg se réunissaient sur la place dans un renfoncement entre l'église et notre maison. C'était un endroit idéal pour jouer, mais aussi pour délibérer. C'est ainsi qu'à la saison des nids, lorsque le travail et les parents le permettaient, nous partions par bandes battre les bois des Etangs, ou les landes sur les plateaux. A la recherche des nids succédait la chasse aux écureuils. Ceux-ci, malgré leur agileté et leur course rapide de branche en branche, n'avaient pas toujours la partie belle devant la meute déchaînée que nous formions. C'est ainsi que nos jeux nous avaient quelquefois amenés vers ce village de Mariau.

Lorsque plus tard la vie devint plus sérieuse et qu'il fallut choisir un métier - c'était la seule ambition de nos parents -jean, votre serviteur, opta pour le commerce ; pendant 4 ans il fut l'élève de M. Louis Laroche, un ancien Officier de l'infanterie Coloniale de 1914-1918, qui s'était illustré sur les champs de batailles où il avait gagné, entre autres, la Légion d'honneur.

Si M. Laroche excellait dans la narration des combats de cette coloniale, il connaissait parfaitement son histoire locale et cette bataille de Mariau dont le récit lui avait été fait dans son enfance l'avait frappé. C'est ainsi qu'à son tour il aimait la raconter à son élève lorsque au hasard de sa tournée de clientèle, ils traversaient ensemble ce village de Mariau avec leur Ford T, un luxe de l'époque.

Le temps a passé ! L'histoire de ce village était reléguée au plus profond de nos souvenirs lorsque des récits d'anciens chroniqueurs, à l'occasion de nos recherches, nous la remirent en mémoire.

Bien sûr, ces chroniqueurs selon leurs sentiments emploient des formes différentes pour présenter ces événements, mais ils se rejoignent quant au fond. C'est donc, compte tenu de ce que nous savions déjà et de ces différents écrits que nous allons parler de cette bataille qui appartient à l'histoire de Rochechouart.

Au XVIe siècle, la France, très chrétienne, est, à l'exception de quelques zones, presque exclusivement catholique -, les Rois de France, comme les Comtes et les Vicomtes dans leurs provinces, puisent leur force dans cette puissance spirituelle que représente l'Eglise Catholique.

Malheureusement les hommes ne sont point parfaits. Les tenants de ces responsabilités, dignitaires et autres, ne font pas toujours preuve de clairvoyance, et leur intolérance - alors qu'ils ne devraient parler que le langage de la raison et de la tolérance - sera la cause de nombreux déboires et souvent du développement de la religion protestante.

2(*) Massignac appartenait à la Principauté de Chabanais qui comprenait environ 40 vassaux dont les principaux sont: les Seigneurs de Pressac, de Loge, de Chirac, de la Chatardie, des Etangs et de la Chauffie.

De plus, cette bourgeoisie, intelligente, laborieuse, riche qui assure a vie de la cité, supporte mal le mépris et l'insolence de ces gentilshommes ayant souvent pour seul bagage le nom que leur a légué leur père et leur épée.

Il n'est donc pas étonnant que des hommes conscients de leur valeur, brimés dans leur fierté et leurs ambitions légitimes, réagissent un jour contre le pouvoir de médiocres, et l'arbitraire. Ainsi ces hommes, parfois de très bons catholiques se firent-ils protestants, plutôt pour lutter contre les tenants des pouvoirs que par conviction religieuse. Ils formèrent rapidement à Rochechouart un groupe homogène où se côtoyaient un grand nombre de notables connus et appréciés. Les opposants de cette époque étaient en quelque sorte les précurseurs de ces meneurs des syndicats des classes ouvrières de 1936. Leurs points communs peuvent-être définis ainsi : l'émancipation, le développement de la valeur et de la personnalité humaine dans la liberté de travail et de pensée.

A la période qui nous intéresse, le Seigneur de Rochechouart était Louis II, fils de Claude de Rochechouart et de Blanche de Tournon. Il avait épousé en premières noces, Louise de Clérembault, Dame de la Touche et de Membrolle, fille de Jacques, Seigneur de la Plesse, Comte du Grand-Montereau, et de Jeanne d'Avaugour.

Louis II de Rochechouart passa sa vie à guerroyer dans les Armées du Roi. Il fut très en cour auprès de Henri III, et entretint des relations avec le Duc de Montpensier, François d'Alençon, Louis de Bourbon. Henri IV lui écrivit de SaintQuentin le 9 décembre 1590 et lui fit porter la lettre par Sieur de Nouailles. Il chercha souvent querelle à ses voisins. C'est ainsi qu'il alla sans raison mettre le siège sur Saint-Junien, mais son armée, repoussée après un combat au corps à corps, dut se retirer.

Comme son père Claude de Rochechouart, il chercha querelle aux protestants, mais plus il les persécutait plus ceux-ci s'agitaient. Certaines interventions, loin de calmer les esprits, ne firent que tendre les énergies et, dès lors, ce fut une lutte intestine, sournoise, qui s'installa dans la cité et prépara un soulèvement général.

L'insurrection, préparée habilement et dans le plus grand secret, fut déclenchée au jour et à l'heure choisis, et les mots d'ordre donnés « alors qu'un ciel sans astres pesait sur la terre comme un couvercle sur un tombeau ([3]*) ». Enfin, le jour se lève. Alors les cloches, les trompettes, les tambours donnent le signal. Hommes, femmes, enfants, riches, pauvres, tous accourent au lieu du rendez-vous.

Voilà les parties en présence ! Le Seigneur, informé par les siens des mouvements qui se manifestent en ville, réagit vivement. Fort de sa troupe et de ses partisans restés fidèles, il attend avec calme. D'abord les deux camps s'observent, se menacent, puis le signal est donné ; on s'attaque avec fureur. Le choc des fers résonne, la détonation des mousquets excite les combattants. Derrière les tours et les fortifications, le Vicomte bénéficie d'un gros avantage et écrase les révoltés. Ceux-ci, à l'appel de leurs Chefs qui ont nom : de Labrunie, de Lachaumette, Chemison, qui sont l'âme de l'entreprise, montent à l'assaut. Repoussés une première fois, puis une seconde, puis une troisième, ils reviennent toujours à la charge avec la même énergie. Enfin, ne pouvant plus tenir, la retraite est décidée. Ils sortent en hâte par toutes les portes avec la consigne de se rassembler au bas de la colline.

De là, les Chefs des insurgés ont vite compris la situation assez dramatique pour eux. Leur troupe doit prendre le large au plus vite ; la direction de Saint-Gervais est choisie. lis envoient des estafettes avertir les habitants des villages proches. Déjà ceux de Pierrefolle, Babaudus, PierreBlanche, alertés par le bruit des combats sont arrivés. Rapidement le bruit s'est répandu que le Vicomte met tout à feu et à sang. C'est la stupéfaction. Tous les hommes valides de La Légérie, Le Breuil-sur-Vayres, Vérinas, Le Ménieux, La Chatardie, Saint-Gervais, Lambertie, Le Breuilde-Chéronnac, Videix, Labesse, Le Mas, La Véry, Verneuil, etc., craignant pour leur vie, viennent grossir les rangs des insurgés avec les armes qui leur tombent sous la main. Cette troupe, devenue importante par son nombre, pousse jusqu'aux landes de Mariau où elle va s'appuyer sur le village,

---

3* Lamennais.

lequel, avec des barricades, devient rapidement une place forte, tandis qu'au-dessous le Communal est transformé en camp retranché. Cela fait, on attend l'ennemi.

Vainqueur de ce premier combat, le Seigneur de Rochechouart aurait pu attendre dans sa forteresse le retour de ses ennemis. Mais il veut un résultat rapide et définitif et enlever une fois pour toutes, à ces insolents, l'envie de recommencer. Profitant de son avantage, après avoir pris l'avis de ses Capitaines, qui ne demandent pas mieux, il décide de courir sus aux rebelles et de les passer au fil de l'épée. Dès lors, toute la troupe du Vicomte se lance à leur poursuite.

Ils n'ont pas grand-peine à suivre les traces laissées par les fugitifs. A Verneuil, les pas obliquent à droite. Arrivés au Poirier à l'emplacement du Château appartenant vers les années 1930 à M. des Chaslain et une soixantaine d'années plus tôt à M. de Chassé, ils voient leurs ennemis se déployer en ordre de bataille, sur un terrain découvert et facile : «Nous les tenons », pense le Vicomte. Les dispositions et les rôles sont rapidement distribués. Un Capitaine reçoit l'ordre de s'emparer du village, un autre de se porter à gauche avec la Cavalerie, tandis que le Seigneur attaquera à droite. « Quant à vous, dit-il à un autre, tenez vous en réserve, prêt à intervenir à l'endroit où votre présence sera le plus nécessaire. »

L'attaque lancée, Infanterie et Cavalerie du Vicomte foncent de tous côtés sur les rebelles. Ceux-ci, dont beaucoup ont servi dans les Armées Royales, ne sont pas des novices ; ils manoeuvrent même avec une certaine expérience, sous les ordres de leurs Commandants et rendent coup pour coup. Les Cavaliers sont arrêtés. Le Seigneur se porte alors au Communal, mais là aussi une troupe nombreuse, décidée et bien retranchée, l'attend de pied ferme. L'attaque est terrible, mais la défense n'a rien à lui envier.

Le village est pris et repris, mais la troupe des protestants charge avec tant d'à-propos celle du Vicomte qu'elle la met en déroute après un combat long et sanglant. La partie étant perdue, le Vicomte donne l'ordre de retraite pour retourner à son quartier. Alors un détachement des révoltés sort à toute vitesse du camp retranché, fait un détour par le village de Lovignie, coupe la route au Vicomte. Les soldats du Seigneur, croyant à l'arrivée d'une nouvelle troupe, sont pris de panique. C'est le sauve-qui-peut. Le Vicomte est fait prisonnier, et les fidèles, restés à ses côtés, sont tués ou dispersés.

C'est en triomphateurs que les protestants et leur troupe rentrent dans la ville, acclamés par la population qui n'avait pu les suivre.

Le Seigneur de Rochechouart fut mis en prison. Le Roi Henri III, Suzerain du Vicomte, apprenant la mésaventure de son Vassal, envoya des troupes pour le délivrer et réprimer la révolte. Les Chefs des insurgés eurent la sagesse de ne pas s'y opposer. D'ailleurs ils savaient très bien que la situation ne pouvait durer et leur démonstration victorieuse les satisfaisait en grande partie. Ils n'en furent pas moins arrêtés, mis en prison et condamnés à être pendus.

Mgr Sébastien Laubépine, Evêque de Limoges, intervint avec fermeté auprès du Vicomte pour sauver les prostestants condamnés à mort... « En agissant avec rigueur, écrivait-il, vous les jetterez dans le désespoir et certainement ils n'en seront que plus irrités contre vous ; si au contraire vous usez de clémence envers eux, votre bonté les touchera et, rentrant dans les coeurs, ils reviendront de leurs égarements. Prenez pour tous vos vassaux les entrailles d'une mère, et vous aurez la gloire de les ramener sans peine à leurs devoirs. »

Après cette intervention, le Vicomte fit bonne contenance et pardonna. Mieux, il sollicita pour eux la clémence du Roi, qui, prenant en considération leurs regrets, leurs supplications, le pardon accordé par le Seigneur, rendit une ordonnance de grâce entière : « Vous méritez bien, dit le Roi, la peine qui vous a été infligée ; mais puisque vous avez regret et que vous demandez grâce, je vous l'accorde ».

Au moment où se situent ces luttes religieuses, la population de Rochechouart, dans sa plus grande majorité, avait adhéré au mouvement Calviniste ; fort de 2.000 membres, il constituait le centre protestant le plus important de la région. Un acte du 18 août 1601 nous en fait connaître quelques-uns qui viennent d'être nommés Anciens de cette église de Rochechouart : Berton de la

Vye, à Veyrinac ; Guillaume Lévesque, à Landonnye ; jean de la Thièrre, à La Barbarie, aux Rivaux et Glandoulat ; Isaac Chabodie, à Bonnefont ; Raymond Lévesque, au Breuilh-de-Vayres ; jean de Lessat, à Biennac ; Mathieu Brandy, à Juillac ; jean Granet, à Lymièras ; Julien Léonard. aux Bordes ; Mathieu de Lespinasse, à Cramaud ; Jasmes de Roumaignac, à Trouppes et Roumaignac ; junyen Perricaud, à Chassain et Villegourey ; Pierre du Colombier, à Louriac ; Jean Chambord et Magnanon, au Rousle ; Mer Loys de Puybrad, à StAuvent et le Peyrat ; jean Laurens, à Chabanais ; Mer Léonard de la Piérie, à Saint-junyen.

Au début de la Révolution il n'y a pratiquement plus de protestants.

LE MAS DU ROULE

Le Mas du Roule, lieu noble de Vayres, a changé souvent de nom d'occupant sans changer de propriétaire. Ce sont les filles qui, par mariage, ont apporté à leur mari ces biens souvent assortis de la charge administrative que détenait le beau-père. Les Joubert, Combest, Brandy, Duvoisin, se sont succédés ou ont cohabité au Mas du Roule . Léonard Brandy, époux de Marie de Laloy, habitait le Mas du Roule en 1700, alors que Jean Brandy, Sieur de le Font, était Notaire au bourg ainsi que François Brandy de le Font, époux de Françoise Andrieu. Jean est devenu Sénéchal de Brie, de Champagnac, et de Saint-Mathieu en 1745.

Par mariage de Demoiselle Catherine-Victoire Joubert, il était passé aux Duvoisin, originaires de Cussac-Boubon, ainsi que le mentionne l'acte du mariage sur le registre de Saint-jean-de-Vayres.

« L'an de grâce 1786, le 16 février, ont été mariés, Jean-Baptiste Duvoisin, Sieur de Laganne([4]), fils mineur de Pierre Duvoisin, Sieur de la Serve, Bourgeois, et de Demoiselle Magdeleine Longeau de la Charbonnières, proudant sous l'autorité de Martial Duvoisin, Sieur de Vergnolas, Maître-Chirurgien, son curateur, toutes parties habitantes et de suivants au bourg, paroisse de Cussac d'une part, et Catherine-Victoire Joubert, fille mineure de feu Laurent Joubert et de Demoiselle de Voisin, habitant au lieu noble du Mas du Roule, paroisse de Vayres. » Ont signé à l'acte : Catherine-Victoire Joubert, Jean Baptiste Duvoisin-Laganne, Duvoisin fils, Françoise-Catherine Berthelot, Malet, Duvoisin de la Serve, Marie Laurandeau, Marie Codet, Pierre Aupetit, Duvoisin du Gipoulou, Chatenet, Duvoisin de Vergnolas, Duvoisin de Laprade, Catherine Joubert, Laurenty, Curé de Saint-Pierre, de la Chapelle, Curé de la Chapelle-Montbrandeix, Morellet, Vicaire de Saint-jean-de-Vayres, Malaut, Vicaire de Cussac.

Le premier nom de Aupetit que nous relevons sur les registres de Vayres est celui de Marguerite Aupetit, originaire de la paroisse de Saint-Mathieu, qui était épouse, à la Treille, de Pierre Mandon, Sieur de la Gasne. Ils sont parents de Marie, de Pierre, et de Marguerite ; cette dernière, baptisée le 17 novembre 1674, avait eu pour parrain jehan Mandon, oncle, et pour marraine Marguerite Aupetit, tante.

Marie Mandon, ci-dessus, épousera à La Treille Pierre Soury, Bourgeois. Leur fils, Pierre, né en 1679, eut pour parrain Pierre Mandon, Sieur de la Gasne, grand-père maternel, et pour marraine Marie de la Forge. P. Mandon, René de la Pisse, Brandy, S. Soury, avaient signé l'acte de baptême.

Pierre Soury (mort en 1727), fils de Pierre Soury de la Gasne et de Marie Mandon, prendra le titre de Sieur de Lavergne ; il avait épousé, à La Treille, Anne Reynaud. Ils sont les fondateurs de la branche des Soury-Lavergne qui se fera une solide renommée([5]).

On trouve encore Anne Mandon qui épouse, à La Treille en 1689, jehan de Vaimpère ; après leur mariage ils habiteront Laudonie. De Sieur Pierre Soury, marié à Vayres, à Marguerite de la

---

4 Pierre Mandon, époux de Marguerite Aupetit, était Sieur de Laganne ou Lagasne, en 1670.

5 Sieur Soury-Delavergne, officier municipal, registre consistorial de la Municipalité de Rochechouart, acte de délibération du 15 octobre 1791.

Poumeyroulie, Pierre Mandon, Bourgeois du bourg d'Oradour, fut le parrain de leur fils Pierre, baptisé le 4 may notante deux, Damoiselle Françoise Simon, de la ville de Rochechouart, la marraine([6]).

Le premier ménage Aupetit que l'on trouve à Vayres est celui de Gabriel Aupetit, né le 16 septembre 1697, Forgeron au bourg, et de Marie Boulesteix. Gabriel était fils de jean Aupetit, le cadet, Maître-Forgeron à Saint-Mathieu, et de Jeanne Termenière. Ce dernier étant lui-même fils de Pierre Aupetit IV, Marchand, et de Denise Maignant.

Gabriel Aupetit et Marie Boulesteix sont parents, le 11 septembre 1718, d'un fils, Jean, qui eut pour parrain jean Aupetit et pour marraine Marie Boulesteix. D'autre jean, le 13 septembre 1720 ; de Pierre, le 30 août 1722, le parrain était Pierre Aupetit, dont la signature d'une caligraphie impeccable prouve l'habitude de se servir d'une plume, et la marraine Marie Ribet. Avaient également signé à l'acte de baptême Loîse Ribet, A. Aupetit, Bsas Tardieu.

Ils perdent une fille, Jeanne, le 12 novembre 1722, qui avait été inhumée dans le petit cimetière en présence de Marthe Marendet, Etienne Brandy.

Anne Aupetit, fille de jean de Bussière, soeur de Martial, mariée à St-Mathieu, à François Hugonneau. Ils habitent Vayres, où ils perdent un fils, Léonard Hugonneau, âgé de 15 ans, le 29 septembre 1710. Anne Aupetit, sa mère, décède au bourg, quelques jours plus tard, à l'âge de 50 ans, en présence de son époux, de Pierre Hugonneau, leur fils, et de François Hugonneau, époux de Isabeau de Villard.

MARIAGE DE GABRIEL OPETIT ET DE MARIE ROUGIER A SAINT-JEAN-DE-VAYRES

En l'an de grâce 1774, le 23 février, Gabriel « Opetit », Ecuyer au Château de Chéronnac, né à Lambertie-de-Videix, le 12 décembre 1741, fils de François Opetit et de Jeanne Parade, épouse, en l'église de Saint-jean-de-Vayres, Marie Rougier, fille de feu Maurice Rougier et de Marie Bouthet, du village de Pierrefolle (actuellement commune de Rochechouart).

Après son mariage, Gabriel Opetit se fixe à Pierrefolle dans la maison de ses beaux-parents, où naîtra une fille, Marie, qui sera baptisée le 30 avril 1776 en l'église de Rochechouart ; mais la maman meurt des suites de couches le 13 juillet 1776 à l'âge de 22 ans.

Les Rougier, comme les Bouthet, appartiennent à de très bonnes familles de la Vicomté. M. Rougier, aux SallesLavauguyon, et Goursaud de Laumond - Chandos, furent deux des derniers Lieutenants-Sénéchaux du Limousin.

Les parents de Maurice Rougier étaient des terriens de Pierrefolle et de Babaudus lorsqu'il épousa Marie Bouthet. Celle-ci reçut des biens situés à Pierrefolle où ils habitèrent après leur mariage. Leur fils, Pierre, épousait, le 6 janvier 1761, Pétronille Desmont, fille de Pierre Desmont et de feu Pétronille Heyraud, et leur fille Marie, Gabriel Aupetit, le 23 février 1774.

Les membres les plus en vue de ces familles Bouthet sont : Jacques Bouthet, Sieur de Marthou, époux, en 1703, de Demoiselle Anne Pénifaure ; Jacques Bouthet, époux de Demoiselle de la Chaumette, en 1717.

jean Bouthet, Sieur de Monfraud et Bourgeois du bourg, est époux de Geneviève Barbarin ; ils baptisent, le 16 janvier 1736, leur fils François-Romain Bouthet. Le parrain était François-Romain Bouthet, Sieur du Rivaud, et a porté pour lui, Léonard Boulesteix, Sieur de Bab..., et la marraine Demoiselle Marie Barbarin.

François-Romain Bouthet était Sieur de Vigerie, il avait épousé Demoiselle Pacaud. Leur fils Jacques est baptisé le 9 février 1740 en l'église de Saint-jean-de-Vayres. Le parrain était Jacques Bouthet, Seigneur de Monfraud, la marraine Demoiselle A. Vilotte.

---

6 Simon, importante famille de notaires de Rochechouart

Après quatre ans de veuvage, Gabriel Aupetit, sur les conseils de Marie Bouthet, sa belle-mère, qui sera toujours pour lui d'un grand soutien, épouse en l'église de Biennat, Jeanne de Lavie, fille de Pierre de Lavie et de Jeanne Michel, du village de Laganne-de-Rochechouart. Le même jour, Pierre de Lavie, frère de la mariée, épousait Anne Bourgoin, fille de Léonard Bourgoin et de défunte Jeanne de Lavie. Du mariage de Gabriel Aupetit et de Jeanne de Lavie naitront :

Marie, le 10 août 1782 à Laganne, baptisée à Rochechouart, épousera le 9 Ventôse an 10, Jean Boulesteix, 19 ans, fils de Roland Boulesteix, Aubergiste et Bourgeois à Vayres, et de Catherine Pénifaure.

François, en 1784, inhumé à Vayres le 24 Floréal an 11, à 18 ans.

Pierre, le 24 juin 1787, au Breuil-de-Gorre, baptisé à Biennac, le parrain étant Pierre de Lavie, grand-père, la marraine Suzanne Gady. Epousera Marguerite de Lavie.

Gabriel Aupetit meurt subitement aux Plats en pleine Terreur; il est inhumé le 22 juin 1792 sous le nom de Thantpetit, en présence de sa femme Jeanne de Lavie, de Pierre de Lavie, son beau-frère, et de Pierre Rougier, frère de sa première femme.

On est peu loquace sur cette mort qui était peut-être naturelle ; cependant, la possibilité d'une mort violente n'est pas exclue, les vengeances étant monnaie courante sous la Terreur. Quoi qu'il en soit - et cela confirme nos doutes sur la mort naturelle de Gabriel Aupetit - Pierre de Lavie, grand-père maternel, prend en charge sa fille Jeanne et ses trois enfants, mais quitte Laganne pour la propriété des Soumagnes où vont s'élever Marie, François et Pierre.

MARIAGE DE PIERRE AUPETIT ET DE MARGUERITE DE LAVIE A VAYRES

« Le 17 juillet 1814, devant nous, Jean-Baptiste Duvoisin-Laganne, Maire et Officier de l'Etat-Civil, Seigneur du Mas du Roule, ont comparu Pierre Aupetit, âgé de 27 ans, fils de feu Gabriel Aupetit et de Jeanne de Lavie, son épouse, domiciliés aux Soumagnes, et Marguerite de Lavie, majeure, et fille légitime de Jean de Lavie et de Marie Lévêque, habitant Glandoulat, Marie Lévêque, née à Grimondy ;

témoins...

Du mariage de Pierre Aupetit et de Marguerite de Lavie naissent :

Jean Aupetit, le 30 novembre 1815, au bourg de Vayres

épousera Jeanne Léonard. Naîtront : Marie, le 23 septembre 1851, et autre Marie, le 7 juin 1855.

Pierre Aupetit, le 28 novembre 1821, à Glandoulat, épousera Léonarde Jallageas.

Marie Aupetit, le 3 novembre 1824, à Glandoulat, épousera le 30 octobre 1859 jean Sansonnet([7]).

Françoise Aupetit, en 1827, à Glandoulat, épousera le 24 juin 1850, François Frugier.

Jean Aupetit, cadet, deuxième du nom, le 22 mars 1834, à Glandoulat, en présence de Jean de Lavie, Propriétaire à Glandoulat, grand-père, et Jean de Lavie, aussi Propriétaire, oncle.

Après cette cinquième naissance, ils quittent la propriété des beaux-parents et vont habiter « Chez-Brandy » où les ont précédés de nombreuses générations de parents.

Pierre Aupetit, né le 2 décembre 1821, à Glandoulat, fils de Pierre Aupetit et de Marguerite de Lavie, habitant « Chez-Brandy », épouse, le 23 février 1848, Léonarde Jallageas, née à Rochechouart le 26 novembre 1827, fille de François Jallageas et de Anne Verger. Naîtront à «

7(*) Guillaume Sansonnet est collecteur des deniers royaux de la Ville de Rochechouart en 1643, il avait succédé àPierre Fourgeaud.

Au moment de la Révolution de 1848, Jean et Pierre Aupetit, de Chez- Brandy, s'étaient engagés dans la Milice de la Garde Nationale de Vayres Compagnie de l'Ouest. Jean Robert était Capitaine, Jean Lagarde du Moulin Brandy, Lieutenant, Gabriel Barrière, bisaïeul de Maître Barrière Notaire, Sous-Lieutenant. M. Nicolas, Sergent, Fourier de la Cie de l'Est, est le bisaïeul de M. Nicolas, actuel secrétaire de la mairie de Vayres (24).

ChezBrandy » :

jean Aupetit, le 13 septembre 1849. Epousera à SaintMathieu Marie Basset.

Léonarde Aupetit, le 10 mars 1852.

Pierre Aupetit et sa femme, Marguerite de Lavie, sont décédés lorsque leur fils jean, l'aîné, né en 1815, épouse Jeanne Léonard. Pierre, 1821, autre fils, étant le cadet, quitte alors « Chez-Brandy » avec sa femme, Léonarde Jallageas et, après deux générations d'absence, rejoignent l'ancien centre des « Aupetit » de « Chez-Vignette » de Saint-Mathieu, où leur fils, Jean Aupetit, épousera Marie Basset. Ils seront eux-mêmes les parents de Martial Aupetit (1886), qui, à son tour, épousera Marie Chabernaud-Morellet. Ces derniers seront les parents de Jean Aupetit (1911), continuateur de cette lignée.

La branche actuelle des Aupetit, de Rochechouart, descend de Jean, le cadet, fils de Pierre Aupetit et de Marguerite de Lavie.

JEAN AUPETIT

En l'an 1849, le 13 septembre, naît « Chez-Brandy », commune de Vayres, Haute-Vienne, Jean Aupetit, fils de Pierre Aupetit et de Anne Jallageas. On l'appellera plus tard « Le Grand-Petit » comme son ancêtre de Lavauguyon.

« Chez-Brandy » est situé entre Rochechouart et Vayres, dans un vallon orienté nord-sud, au milieu duquel coule la Vayres et que longe la route nationale allant vers SaintMathieu et Nontron. Au fond du vallon, et au nord, se dresse, imposant, le Château de Rochechouart.

Ce hameau, tournant le dos à Bonnefond, à l'ouest, avec à sa gauche Les Ménieux et Glandoulat, à sa droite Les Soumagnes et regardant Prin, Laudonie, Pont-Chartrain, se compose de deux importantes fermes bâties face au sudest, et de deux moulins ; l'un appelé Moulin de Pouveraud, l'autre Moulin Brandy. Léonard Denis, époux de Anne Soury, était en 1738 le meunier du Moulin de Pouveraud lorsqu'il maria son fils Jean avec Paule Dupuy, fille de Léonard Dupuy et de Françoise de Bretenoux, du village de Pers de la paroisse de Pressignac, en Angoumois. Le moulin de « Chez-Brandy » était exploité par Pierre Denis, époux de Léonarde de Lavie en 1687. Jean Bourgoin, époux de Pétronille Soury, ainsi que Jean Bourgoin, époux de Pérelle Goursaud, habitaient « au Moulin Brandy » en 1701.

Un seul moulin subsiste de nos jours, celui de « Chez-Brandy », mais il est en ruines.

La famille Duvoisin-Laganne, du lieu noble du Mas du Roule, dernière propriétaire des terres de Chez-Brandy, les a vendues, l'une à des Hollandais, l'autre à des Mayennais.

C'est une vallée riante, avec ses vertes prairies, tandis qu'à l'est, mais assez éloignée, on devine la forêt de Rochechouart.

Plusieurs générations de Delavie, Brandy, Lathière, Boulesteix, Soury, Goursaud, Aupetit, Fally, Denis, se sont succédées dans cette vallée de la Vayres.

Mais la France bouge. Le Roi Louis-Philippe est renversé depuis un an. La République est proclamée, le Prince Louis Napoléon, neveu de Napoléon-le-grand est élu Président. Par un coup d'Etat de 1851 il rétablit l'Empire et se fait nommer Empereur sous le nom de Napoléon III.

Au moment du service militaire, sous la loi du tirage au sort, Jean Aupetit tire un numéro partant, et doit rejoindre son unité à Limoges. Il part pour 7 ans ; c'était alors le temps réglementaire. Entre temps, la guerre éclate entre la France et la Prusse en 1870 ; Jean Aupetit rejoint au camp de Châlons le 12è Corps d'Armées placé sous les ordres du Général Duval, un Chef qui fera preuve de solides qualités militaires (*[8]).

8(*) Le 12e Corps d'armée auquel appartenait Jean Aupetit pendant la guerre de 1870, était placé primitivement sous les ordres du Général Trochu, puis ce dernier, devenu gouverneur de Paris, sous celui du Général Duval.

Le 12' Corps était composé d'une Division d'infanterie de ligne, d'une Division formée de trois régiments de ligne et

Le 12e Corps appartient à l'Armée du héros de Sébastopol, le Maréchal de France de Mac-Mahon, Duc de Magenta. C'est cette armée qui recevra l'ordre de faire sa jonction avec celle de Bazaine, encerclée dans Metz, mais elle sera rejetée sur Sedan par les Armées du Prince Royal de Prusse. Jean Aupetit participa aux violents combats qui se livreront autour de Sedan. Il connaîtra le célèbre Bois de la Marfée, Givonne, Bazeilles, Carignan, Montmédy et y gagnera la Médaille Militaire.

Encore soldat, avec l'autorisation du Général commandant le 12e Corps d'Armées, il épouse, à Saint-Mathieu, Marie Basset, née au Monteau-de-Saint-Mathieu, fille de Junien Basset et de Marie Levraud, demeurant à La Besse de Saint-Bazile.

Revenu à la vie civile, après 7 ans au service de l'armée et loin de s'être enrichi, il s'installe chez son père à «ChezVignette » de St-Mathieu, fief des Aupetit ([9]*). Mais ce sera à La Besse, village de sa première épouse qu'il habitera le plus longtemps. Il ne le quittera que pour se retirer chez son fils Elie.

Naîtront du mariage de Jean Aupetit et de Marie Basset : Elie, 1882, Martial, 1886, (voir son mariage à Chéronnac), Marie-Henriette, 1889. Veuf, il épousera en secondes noces Marie Fredon, naîtra Marguerite qui suit. Veuf une seconde fois, il épousera en troisièmes noces Marcelle Demoulin. Il mourra à l'âge de 90 ans à Boubon, chez son fils Elie où il s'était retiré, passant ses derniers jours dans le calme, avec ses souvenirs, entouré des soins de son fils, de sa belle-fille Marguerite et de ses petites filles.

Elie Aupetit avait épousé à Saint-Bazile Marguerite Léonard, fille de jean Léonard et de Marie Dauriat dont Marie, 1905 ; Amélie, 1908 ; Henriette, 1910 ; Louise, 1913 Madeleine, 1921.

Marie-Henriette épousera jean Bardu dont Henriette-Solange, 1929.

---

de quatre régiments de marche, d'une Division d'infanterie de Marine, de la Division de Cavalerie Fénelon », enfin de l'Artillerie forte de 15 batteries ; soit 45.000 hommes.

Il formait avec le 1er Corps (Général Ducrot), le 51 Corps (Général de Failly) et le 7' Corps (Général Douay, l'armée dite de Châlons, du Maréchal Edme Patrice Maurice de Mac-Mahon, Duc de Magenta.

A Sedan, le 12e Corps était placé, à partir de la Meuse, à l'aile gauche de l'Armée. Il fut le meilleur élément de J'armée Françoise, subit sans broncher et rejeta tous les assauts ennemis. « Le carnage fut tel que la Meuse, rouge de sang, ne pouvait entraîner tous les cadavres. » (Historique de la guerre 1870-1871.)

Le Général de Failly, commandant le 5e Corps d'Armées battu à Beaumont par le 41 Corps Prussien de l'Armée du Prince Royal de Sexe, fut relevé de son commandement et remplacé par le Général de Wimpffen.

9(*) MARENGO : Un Georges Aupetit fut cité à cette célèbre bataille. Le texte de sa citation relevé aux Archives Nationales des Armées à Vincennes donne à penser quelle fut son action personnelle (Sergent au 30eme de ligne... au moment d'une charge à la baïonnette il se précipite avec quelques camarades sur un peloton ennemi, lui enlève son drapeau, un grand nombre d'hommes et l'officier qui le commande).

Jean Roche-Coignet, un grognard de Napoléon, apporte son témoignage sur les dernières heures de Marengo : « A deux heures, au dire de nos officiers, la bataille était perdue. Nous étions prêts à lâcher pied, lorsque le Consul, passant ou galop derrière nos rangs, cria : « Du courage soldats ! La réserve arrive ! Tenez ferme ! ... » Chacun tournait les yeux du côté de Montebello, vers l'endroit oÙ devait paraître nos sauveurs. Enfin des cris retentissent partout : Les voilà ! les voilà !

- Le Général Desaix avait trouvé un terrain favorable pour se mettre en bataille. A sa gauche s'élevait perpendiculairement à la route d'Alexandrie une haie gigantesque protégée par un tolus et derrière laquelle toutes les troupes se cachèrent. La retraite se continuait. Les Autrichiens nous suivaient, marchant comme s'ils faisaient route pour ciller chez eux, le fusil sur l'épaule ; ils nous croyaient tout à fait en déroute.

» Déjà nous avions dépassé la Division du Général Desaix d'environ trois cents pas. L'armée Autrichienne était sur le point de le passer aussi. A ce moment nous entendons le commandement : « Feux de bataillon. Oblique à droite !... -La foudre part sur la colonne des Autrichiens. La charge retentit partout. Chacun de nous fait demi-tour et de courir en avant. On ne criait pas ; on hurlait. Les intrépides soldats de la 9' passent comme des lapins au travers de la haie et fondent sur les grenadiers Hongrois à Ici baionnette ; avec eux se précipitent le 30, et le 59eme, et le régiment de grosse Cavalerie frappe le dernier coup. Le soir, à 9 h., J'armée Autrichienne était en pleine déroute. Fantassins, va itures, Cavaliers, artillerie, tout était pêle-mêle. »

Marguerite, née du second mariage, épousera François Lavaure, dont André, Léonie, Elise.

EPHEMERIDES DES FAMILLES DE LAVIE SUR LES PAROISSES DE VAYRES

Les de Lavie ou « de la Vie », ainsi s'écrivait ce nom, présent dans presque tous les villages, formaient, avec leurs alliés, un clan solide et solidaire. Ils sont surtout Cultivateurs - mais la France est agricole, exclusivement agricole, c'est la seule richesse -. Quelques-uns sont Artisans, certains sont désignés comme Notables de Vayres ou de la ville de Rochechouart([10]*).

En 1687, jean de Lavie est époux de Jeanne Boulesteix à Pierra-Blanchas.

En 1687, Pierre Denis, Meunier, est époux de Léonarde de Lavie au Moulin-Brandy.

En 1690, Mathieu Parade est époux de Suzanne de Lavie à Nouaillat.

En 1690, Jacob de la Jarousserie est époux de Anne de Lavie à Glandoulat.

En 1690, Martial de Lavie est époux de Marie du Colombier à Veyrinas.

En 1691, Etienne de Lavie est époux de Marie Pénifaure au bourg de Vayres.

En 1691, Martial de Lavie est époux de Jeanne Chabodie à Chez-Brandy.

En 1691, Pierre de Lavie est époux de Perlaine de Lavergne à Verrinas.

En 1691, Jacob de Lavie est époux de Françoise Michel à Veyrinas.

En 1691, Jean de Lavie est époux de Pernelle Rampnoux à La Cotte.

En 1695, jean Rousseau est époux de Françoise de Lavie de Chez-Brandy.

En 1695, Pierre de Lavie est époux de Marthe Blancheton à Chez-Brandy où ils baptisent leur fils Martial le 4 février 1696, puis habitent Glandoulat où naît leur fils Jean le 8 septembre 1700.

En 1696, Martial de Lavie est époux de Michèle Blancheton à Chez-Brandy.

En 1696, jean Brandy est époux de Martiale de Lavie au bourg de Vayres.

En 1696, Jean de Lavie est époux de Anne Boulesteix à La Ribière.

En 1700, David de Lavie est époux de Jeanne de Vimpère à Laudonie.

En 1701, Léonard de Lathière est époux de Jeanne de Lavie à Laudonie.

En 1701, Léonard de Lèse, de juillac-de-Biennac, est époux de Marthe de Lavie de Peyrat-Blanchas.

En 1703, Léonard Glénisson est époux de Marie de Lavie à Chez-Beyjart.

En 1705, Jacob de Lavie meurt au Breuil-de-Gorre à 80 ans.

En 1706, Guillen Rougier ou Rogier est époux de Louise de Lavie de Goudoux.

En 1715, Pierre de Lavie est époux de Anne Rouzier à Pruytrellard.

En 1716, jean de Lavie est époux de Isabeau Marandon à La Treille.

En 1717, Léonard de Lavie est époux de Suzanne Barusseau à Puytrellard.

En 1724, Laurent de Lavie est époux en deuxièmes noces de Anne Brandy à Babaudus.

En 1724, jean de Lavie est époux de Elisabeth Laurent à La Treille.

En 1741, jean de Lavie épouse, avec l'autorisation du Prieur de Chéronnac à Saint-Gervais, Bénigne de Clermont. Les témoins étaient François de Lavie, jean de Clermont, jean de Lavie.

En 1757, Mathieu de Lavie dit (Tempetit) épouse Françoise George à Lécouterie.

10(*) Des familles, des hommes, dont les descendants sont toujours présents à Rochechouart et que l'ont retrouve dans cet ouvrage, ont laissé plus que d'autres leur souvenir. Pour ceux que cela intéresse, nous ne pouvons mieux les conseiller que de les renvoyer aux « Documents Historiques sur Rochechouart », par le Docteur Marquet, et à la «Revue Archéologique et Historique du Limousin . de 1968, " La vie à Rochechouart » de 1639 à 1643, par M. Jacques Décanter, Archiviste en Chef du Département de la Haute-Vienne.

En 1780, jean Goursaud est époux de Suzanne de Lavie à La Treille.

En 1784, Pierre de Lavie est époux de Marie Lévéque, demeurant dans les faubourgs de Rochechouart.

En 1789, Pierre de Lavie, Tisserand, est époux de Catherine Sansonnet.

En 1779, jean de Montrichel était époux de Suzanne de Lavie au Mas du Roule. Ils baptisent, le 20 mai de cette année, leur fille Catherine, le parrain était Etienne Goursaud, la marraine Catherine Goursaud.

En 1780, jean de Lavie est époux de Marguerite Boulesteix à Chez-Beyjart.

Le 7 Pluviose an 12, Jean de Lavie est époux de Marie de Leuze ou de Lèse.

En 1812, Pierre de Lavie, né à Champagnat de Biennac en 1720, décède aux Soumagnes le 28 septembre de cette année. Il était le fils de Jean de Lavie et de Marguerite du Colombier, le mari de Jeanne Michel, et le père de Jeanne de Lavie, épouse de Gabriel Aupetit.

En 1814, Pierre Aupetit, des Soumagnes, est époux de Marguerite de Lavie, de Glandoulat.

Une famille noble de de Lavie habitait la Creuse. Le nobiliaire national nomme deux branches de de Lavie qui portent, l'une : Les Seigneurs de Villeneuve-Calvinet : écartelé aux 1 et 4 d'argent, au lion d'azur, aux 2 et 3 d'or à deux fasces crénelées de gueule (Auvergne - Quercy). L'autre : d'azur à deux tours d'argent posées en chef et accompagnées en pointe d'une roue d'or (Guyenne-Béarn).

Au fil des ans Jean Aupetit 1969